

## ARPAJON

# La nouvelle promenade inaugurée

Le maire d'Arpajon Christian Beraud a inauguré vendredi 5 juin une promenade le long de l'Orge.

Le ruban bleu blanc rouge est tombé comme le veut la tradition. Le maire d'Arpajon Christian Beraud a officiellement inauguré la nouvelle promenade le long de l'Orge, située à proximité de l'espace Duhamel, en présence de Bernard Sprotti, président de la communauté de communes, et François Cholley, président du Syndicat de l'Orge. Environ 50 Arpajonnais ont assisté à la cérémonie sous un soleil de plomb. Fait notamment de matériaux naturels comme le bois ou les pavés, ce nouveau tronçon piéton de 200 mètres relie désormais le Parc de la



Christian Beraud a prononcé le discours inaugural.

Prairie au Parc Théophile-Guesdan.

### La biodiversité préservée

Le projet a été initié en 2013 pour un coût d'environ 300 000 euros. « Le but était de développer des liaisons douces sur la commune. Cela

va permettre d'encourager les transports propres tels que le vélo sur Arpajon. C'est un outil fonctionnel mais aussi de loisir. Grâce à ce nouveau sentier, les Arpajonnais peuvent rallier le centre-ville à pieds. » explique le maire Christian Beraud. Les berges ont été réhabilitées tout en préservant la biodiversité.



Les élus ont inauguré la plaque.

Mais ces nouveaux aménagements ont aussi une fonction pratique comme le souligne Daniel Couvrat, maire adjoint aux finances et à l'environnement : « Arpajon à la particularité d'être un nœud hydrolique, plusieurs cours d'eau, dont l'Orge, convergent vers la ville. Cette réhabilitation des

berges va permettre d'éviter tout éboulement. Une autre phase d'étude sera lancée prochainement afin de consolider d'avantage certaines berges. D'ici là, les Arpajonnais pourront profiter de leur nouvel espace de verdure, idéal à l'approche des grandes chaleurs.

■ Guilhem Poiol

### Dernière minute

A propos du service réanimation de l'hôpital d'Arpajon Norbert Santin, maire de Saint-Germain-lès-Arpajon, vient d'écrire au Premier ministre après avoir reçu le cri d'alarme lancé par un de ses administrés dont le fils, âgé de 27 ans, est atteint d'une maladie génétique rare. Bien que demeurant au domicile familial, régulièrement une hospitalisation d'urgence est nécessaire. Or, avec la fermeture du service de réanimation d'Arpajon, ce n'est plus à 10, mais à 25 minutes qu'il se trouvera des urgences. L'édile a donc adressé ce courrier porteur de cette inquiétude et rassurer une population légitimement inquiète.

### Où sortir cette semaine

Toutes les précisions dans les pages Loisirs